

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022- Élections Fonction publique**

la  
cgt  
Culture

**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

**Comité Social d'Administration - CSA**

## Centre national du livre

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre chaque agent.e du CNL devra choisir ses représentant.e.s au comité social d'administration (CSA).**

Si le vote sur le sigle CGT a une importance capitale au niveau du CSA ministériel pour donner du poids à tout ce que nous portons comme revendication au plus haut niveau de l'État, le vote au CSA du CNL servira à donner du poids et des moyens à la défense des intérêts du personnel du CNL et du service public.

### Rappel du code général de la fonction publique :

L'article L112-1 dispose que "*les agents publics participent, par l'intermédiaire de leurs délégués siégeant dans des organismes consultatifs, à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires régissant les fonctionnaires et des règles relatives aux conditions d'emploi des agents contractuels, à la définition des orientations en matière de politique de ressources humaines et à l'examen de certaines décisions individuelles*".

**Le CSA, c'est l'instance qui permet aux agent.e.s  
de dialoguer et d'intervenir dans tous les  
domaines de la vie du CNL.**

**Pour un progrès  
social réel**

**JE VOTIE**

la  
cgt  
Culture



**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022- Élections Fonction Publique**

### **LE CSA : UN OUTIL POUR L'EMPLOI ET LES MISSIONS**

L'emploi est une des prérogatives centrales du CSA. La politique de l'emploi doit être repensée et mise en œuvre en fonction des besoins nécessaires à la réalisation de nos missions. La définition de ces besoins ne peut se faire sans l'avis des personnels eux-mêmes. Au CNL, nos discussions avec les personnels sont permanentes sur ce sujet.

### **LE CSA : UN OUTIL POUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL**

Toute décision ayant une incidence sur le fonctionnement des départements doit être soumise pour avis au CSA. Cela concerne aussi bien les modifications du règlement intérieur que les règles de fonctionnement du télétravail, la formation professionnelle ou la lutte contre les discriminations.

### **LE CSA : UN OUTIL POUR LA SANTÉ ET LA SECURITÉ AU TRAVAIL**

Le CSA traitera également des sujets liés à l'amélioration des conditions de travail. Il aura donc des prérogatives en matière de prévention, d'évaluation des risques professionnels - notamment psychosociaux - et disposera d'outils tels que le droit d'alerte et le droit d'enquête.

**Dans le cadre du CSA, les élu.e.s de la CGT-Culture insisteront sur les sujets suivants en vue d'une amélioration réelle de l'organisation et des conditions de travail :**

- **Évaluation de la charge de travail de l'ensemble des agent.e.s**
- **Bilan de l'application des règles relatives au télétravail**
- **Suivi de la négociation ministérielle sur la future protection sociale complémentaire**
- **Bilan de l'application de gestion des aides de la plateforme DUMAS**
- **Prévention des risques psychosociaux**

**Du 1er au 8 décembre 2022 JE VOTE :**

**Pour mon CSA du CNL et pour le CSA ministériel.**

**Au-delà du choix des élu.e.s dans cette instance ministérielle, mon vote sert à déterminer la représentativité syndicale au niveau de l'ensemble de la fonction publique.**

**Concernant mes droits individuels, JE VOTE AUSSI :**

**Pour ma CAP ou pour ma CCP.**

**DROITS fraternité PARTICIPATION**  
santé luttés service public **MISSIONS**  
revendications démocratie  
culturelle **CONDITIONS DE**  
**TRAVAIL** mobilisation RETRAITE  
salaires **emplois** STATUTS  
carrière **METIERS** AVENIR



**JE VOTE !**

**la  
cgt  
Culture**

